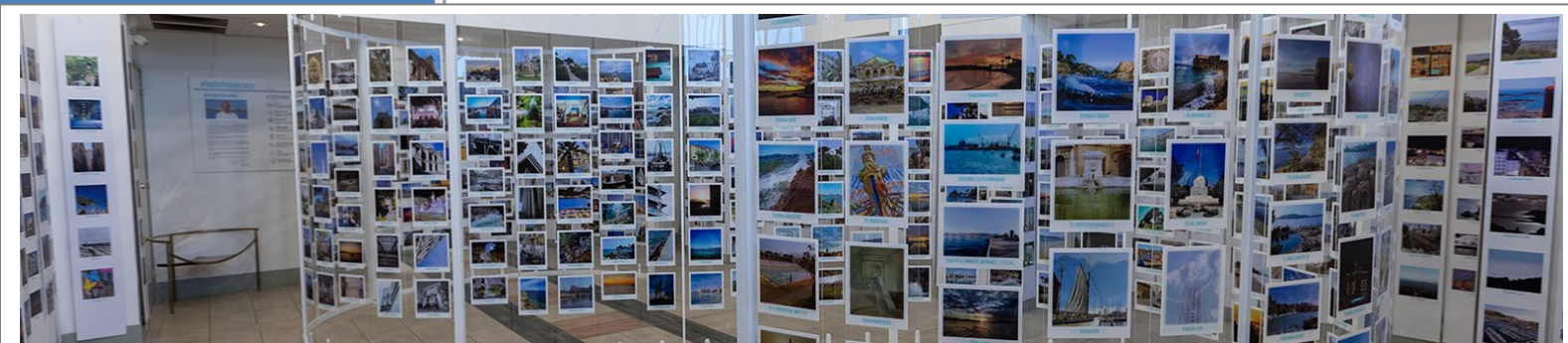


INFO PRESSE

L'édition du concours #toulonforever2023 s'ouvre aux Réels



#toulonforever2023 se déroulera du 1^{er} au 31 mai. Pour cette 7^e édition, le concours s'adapte aux évolutions du réseau social Instagram et revient avec une catégorie ouverte aux réels, l'identification du compte @toulonforever2023. Comme les années précédentes, le concours se clôturera par une exposition de l'ensemble des photos postées. L'exposition se déroulera du 5 juillet au 23 août 2023 en Mairie d'Honneur.

#toulonforever revient du 1^{er} au 31 mai 2023. Pour cette 7^e édition, le concours s'adapte à l'évolution des pratiques du réseau social et de ses abonnés en ouvrant la catégorie « typiquement toulonnais » aux seuls Réels. Les seules contraintes pour ce nouvel exercice : celles imposées par Instagram à savoir une réalisation au format portrait et une durée maximum de 90 secondes. Autre nouveauté : la Ville de Toulon a ouvert un compte Instagram spécial, @toulonforever2023, qui permettra à l'ensemble des internautes de confirmer leur participation au concours.

Pour que leur participation soit valide, les participants devront respecter les modalités suivantes : publier leur(s) photographie(s) en identifiant obligatoirement le compte @toulonforever2023 ainsi que le hashtag de la catégorie dans laquelle il(s) concourt. Sans cette précision de la part des participants, la ou les photo(s) ne sera ou seront pas sélectionnée(s). Le Réel doit respecter les mêmes conditions mentionnées que pour la (les) photographie(s) ci-dessus. Le reste des règles de participation demeure inchangé. Pour tenter sa chance, il suffit donc de :

- être âgé de 15 ans minimum
- posséder un compte Instagram actif
- identifier le compte @toulonforever2023
- tagger la catégorie dans laquelle concourent la photo ou le Réel

Photographes amateurs ou professionnels pourront s'illustrer dans 6 catégories. Des rubriques permettant d'illustrer au mieux les différentes facettes d'un Toulon à la fois urbain et bucolique, intimiste ou grouillant de vie, maritime ou montagnoux. « Au fil de l'eau », « vu d'en haut », « nature », « architecture et patrimoine » ainsi que « paysage urbain » : les participants pourront poster jusqu'à 3 photos pour chacune de ces 5 premières thématiques, car, cette année, la catégorie « typiquement toulonnais » sera réservée aux vidéos de 90 secondes maximum. Ceux qui voudront s'essayer à ce format ne pourront publier qu'un seul Réel en plein écran et au format vertical. Dans le cadre du concours, l'utilisation des filtres de réalité augmentée proposée par l'application est éliminatoire.

Chacune de ces catégories se verra dotée d'un prix auquel il faut rajouter « Le coup de cœur du jury » et le « Prix des Instagrameurs ». Le premier récompensera le cliché le plus apprécié par le jury et le second, celui ayant obtenu le plus de « Like ». Ils offrent, ainsi, une chance supplémentaire à 2 participants de pouvoir remporter l'un des nombreux lots offerts par les 35 partenaires de la ville.

2023

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



Comme chaque année, #toulonforever2023 se clôturera par une exposition de l'ensemble des photos postées respectant le règlement de participation. Ouverte au grand public, elle se tiendra du 5 juillet au 23 août 2023, en Mairie d'Honneur. Pour la première fois depuis la création du concours, l'exposition sera ouverte durant 7 semaines. Des dates élargies pour répondre à l'engouement des Toulonnais et des touristes. Les différents prix seront remis lors du vernissage.

Contact presse :

Christophe MORENO

Adjoint au Maire en charge de la Dynamisation commerciale, des Fêtes et Cérémonies, de Communication, des Élections et du Recensement ; et de l'Informatique

06 21 32 12 24

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

